

Compte-rendu de la

**RÉUNION CONJOINTE DES COMITÉS DE PILOTAGE RÉGIONAUX DU PROJET
EAF-NANSEN**

Casablanca, Maroc, 24 octobre 2014



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

LE PROJET EAF-NANSEN

En décembre 2006, la FAO a initié la mise en œuvre d'un projet intitulé « Renforcement de la base des connaissances pour la mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement (EAF-Nansen GCP/INT/003/NOR) », financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad). Le projet EAF-Nansen constitue la suite logique de projets et programmes antérieurs et est exécuté dans le cadre d'un partenariat entre la FAO, la Norad et l'Institut de recherche marine (IMR) de Bergen, en Norvège, visant l'évaluation et la gestion des ressources halieutiques marines dans les pays en développement. Le projet travaille en partenariat avec les gouvernements, les projets sur les Grands écosystèmes marins (GEM) soutenus par le FEM, et d'autres projets pouvant contribuer à certaines composantes du projet EAF-Nansen.

Le projet EAF-Nansen offre l'occasion aux pays côtiers de l'Afrique subsaharienne, qui travaillent en partenariat avec le projet, de recevoir un appui technique de la FAO pour l'élaboration de cadres nationaux et régionaux permettant la mise en œuvre de l'approche écosystémique de la gestion des pêches et l'acquisition de connaissances supplémentaires sur leurs écosystèmes marins afin de les utiliser dans leur planification et leur suivi. Le projet contribue à renforcer les compétences des administrations nationales de gestion des pêches en méthodes d'évaluation des risques écologiques, afin d'identifier les problèmes majeurs de gestion, et en préparation, fonctionnement et suivi de l'avancement de la mise en œuvre de plans de gestion halieutique qui soient cohérents avec l'approche écosystémique des pêches.

RENFORCEMENT DE LA BASE DES
CONNAISSANCES POUR LA MISE EN ŒUVRE
D'UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DES PÊCHES
MARITIMES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Compte-rendu de la

**RÉUNION CONJOINTE DES COMITÉS DE PILOTAGE RÉGIONAUX
DU PROJET EAF-NANSEN**

Casablanca, Maroc, 24 octobre 2014

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

PREPARATION DE CE DOCUMENT

Le compte-rendu de la troisième réunion conjointe des Comités de pilotage régionaux (CPR) du projet EAF-Nansen (Renforcement de la base des connaissances pour la mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement), qui s'est tenue à Casablanca, au Maroc, le 24 octobre 2014, a été préparé par l'Unité de coordination du projet. Ce rapport rend compte des discussions qui se sont déroulées au cours de la réunion, des décisions prises et des recommandations formulées. Le rapport provisoire a été diffusé aux participants pour commentaires et validation.

FAO EAF-Nansen Project/FAO, Projet EAF-Nansen.

Minutes of the/Compte-rendu de la

Joint meeting of the EAF-Nansen project Regional Steering Committees, Casablanca, Morocco, 24 October 2014/

Réunion conjointe des Comités de pilotage régionaux du projet EAF-Nansen, Casablanca, Maroc, 24 octobre 2014

FAO EAF-Nansen Project Report/FAO Rapport du projet EAF-Nansen. N°26. Rome, FAO. 2015. 22p.

RÉSUMÉ

La troisième réunion conjointe des Comités de pilotage régionaux (CPR) du projet EAF-Nansen s'est déroulée à l'hôtel Novotel de Casablanca, au Maroc, le 24 octobre 2014. 53 participants étaient présents, représentant 17 pays africains, des organismes régionaux et sous-régionaux des pêches, des projets partenaires, des agences norvégiennes et d'autres agences des Nations Unies.

La réunion a été présidée par Birane Sambe, coordinateur régional du projet sur le Grand écosystème marin du courant des Canaries (CCLME).

Les comités ont bénéficié d'une mise à jour sur la mise en oeuvre du projet, notamment sur les activités de renforcement des compétences, les campagnes menées en 2013-2014 par le navire de recherche *Dr Fridtjof Nansen*, les plans de campagne pour l'année 2015, et la politique sur l'accès aux données recueillies au cours des campagnes Nansen et leur utilisation. Le document de projet provisoire de la nouvelle phase du projet EAF-Nansen a été présenté, de même que ses aspects administratifs et financiers, qui mettent l'accent sur l'appui financier aux pays préparant des plans de gestion halieutique. Un résumé des conclusions de l'atelier sur la création d'un cycle de gestion des pêches, qui s'était tenu la veille, a également été présenté.

Les comités ont exprimé leur satisfaction quant à l'exécution du projet et ont remercié le gouvernement de la Norvège pour son appui continu à la gestion des pêches en Afrique à travers le projet EAF-Nansen.

INTRODUCTION

La troisième réunion conjointe des Comités de pilotage régionaux (CPR) du projet EAF-Nansen s'est déroulée à l'hôtel Novotel de Casablanca, au Maroc, le 24 octobre 2014. La réunion a été précédée d'un atelier sur la création d'un cycle de gestion des pêches, organisé au même endroit le 23 octobre 2014, et auquel de nombreux membres des comités ont également participé.

53 représentants de 17 pays africains (Angola, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Madagascar, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Nigéria, Sénégal, Afrique du Sud et Tanzanie) ont assisté à la réunion. Étaient également présents des représentants de la Commission du courant de Benguela (BCC), du projet sur le Grand écosystème marin du courant des Canaries (CCLME), de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Institut norvégien de recherche marine (IMR), du ministère norvégien des Affaires étrangères, de la Direction norvégienne des pêches, de la Commission régionale des pêches du golfe de Guinée (COREP), du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), du Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO), de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). La liste des participants est présentée en Annexe II.

Kwame Koranteng, coordinateur du projet EAF-Nansen, a accueilli les participants à la réunion et a informé les comités que les pays n'ayant pas finalisé et approuvé leurs plans de gestion n'avaient pas été invités à participer à cette réunion. Il a par ailleurs regretté l'absence de la Guinée, du Libéria et du Sierra Leone, en raison de l'épidémie Ebola et de l'interdiction actuelle de tout voyage depuis ou vers ces pays.

Election du président, du vice-président et du rapporteur et adoption de l'ordre du jour

Birane Sambe, coordinateur régional du projet CCLME, et Lamine Camara, directeur adjoint de la gestion des ressources et de l'océanographie au sein du ministère de la Pêche et de l'Economie maritime de la Mauritanie, ont été élus président et vice-président, respectivement. Le personnel de l'Unité de coordination du projet EAF-Nansen (UCP) a joué le rôle de rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire de la réunion (Annexe 1) a été adopté après ajout d'un point (rapport de l'atelier sur la création d'un cycle de gestion de pêches) sous la catégorie « Autres questions ».

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET EAF-NANSEN

Le coordinateur du projet a présenté l'état de mise en oeuvre du projet, en se concentrant sur les activités de renforcement des compétences, les campagnes écosystémiques, l'avancement des travaux dans les pays et l'adoption de la Politique Nansen sur les données. Il a rappelé que les composantes du projet sont les suivantes :

- Appui à l'élaboration de politiques au niveau national et régional ;
- Appui aux gestionnaires des pêches afin qu'ils tiennent compte de l'AEP dans leur gestion ;
- Evaluation et suivi des écosystèmes ;
- Renforcement des compétences ;
- Appui aux navires de recherche régionaux dans la réalisation de leurs campagnes sur les écosystèmes ; et
- Planification de projet, gestion et diffusion des leçons apprises.

Activités de renforcement des compétences

Le coordinateur a rappelé aux comités que la composante « renforcement des compétences » a avant tout permis que les personnels des administrations des pêches et des institutions de recherche gèrent durablement les pêcheries de leur pays. Il a noté que, à travers les activités du projet, de nombreux gestionnaires des pêches ont été formés aux méthodes adaptées à l'approche écosystémique des pêches (AEP) et qu'ils utilisent désormais ces connaissances au quotidien. La capacité locale d'analyse des données de campagne et de planification de la gestion halieutique a été améliorée par des formations de groupe et individuelles, ainsi qu'à travers l'expérience acquise à bord du N/R *Dr Fridtjof Nansen*.

Le coordinateur a également informé les participants qu'un kit pédagogique sur l'approche écosystémique des pêches destiné aux écoles primaires et secondaires d'Afrique avait été élaboré en étroite collaboration avec le Groupe de la communication pour le développement de la FAO et *Mundus Maris*, organisation internationale à but non lucratif. Le kit pédagogique présente les principes essentiels de l'AEP aux élèves des niveaux primaires et secondaires. Ses thèmes et son contenu ont été élaborés à partir des résultats d'une étude de besoins réalisée dans vingt-et-une écoles primaires et treize écoles secondaires au Sénégal et en Gambie. Il a conclu que ce kit pédagogique constitue l'un des nombreux outils de communication grâce auxquels le projet EAF-Nansen promeut les valeurs et les bonnes pratiques pour une pêche responsable.

Les comités ont également été informés qu'un atelier de formation des formateurs à Nansis – base de données accompagnée d'un logiciel de saisie, d'édition et d'analyse des données biologiques et environnementales issues des campagnes de recherche marine – se tiendrait à Casablanca du 27 au 31 octobre 2014. Les participants sont censés organiser et animer par la suite une formation à Nansis au sein de leur institution.

Avancement des projets nationaux sur l'AEP

Le coordinateur a informé les comités que le projet EAF-Nansen aide vingt pays préparant actuellement des plans de gestion halieutique (Tableau 1). L'état de mise en oeuvre des activités connexes est également indiqué dans le tableau. Il a noté qu'au moment de la réunion les plans de quatorze pays avaient été approuvés et trois pays avaient commencé à mettre leurs plans en oeuvre.

Tableau 1 : Etat des projets nationaux en décembre 2014

Pays	Pêcherie	Rapport sur les éléments de référence	Rapport sur l'ERE	Plan de gestion provisoire	Plan de gestion révisé	Plan approuvé	Plan opérationnel/d'action	Evaluation des besoins	Mise en oeuvre
Sierra Leone	A petite échelle	√	√	√	√	√			√-
Libéria	A petite échelle	√	√	√	√				
Bénin	Senne de plage	√	√	√	√	√	√		
Côte d'Ivoire	Senne de plage	√	√	√	√	√	√		√
Ghana	Senne de plage	√	√	√	√	√	√-		
Togo	Senne de plage	√	√	√	√	√	√		
Cameroun	Crevetière industrielle	√	√	√	√	√	√-	√-	
Gabon	Crevetière industrielle	√	√	√	√	√	√-	√-	

Nigéria	Crevetière industrielle	√	√	√	√	√	√-	√-	
Mozambique	Crevetière - banc de Sofala	√	√	√	√	√			
	Poisson de ligne	√	√	√	√	√			
Seychelles	Poisson de ligne	√	√	√	√-				
Tanzanie	Pélagiques de petite et moyenne taille	√	√	√	√	√	√-		√
Kenya	Pélagiques de petite et moyenne taille	√	√	√	√-				
Comores	Démersale	√	√	√	√	√			√
Madagascar	Démersale	√	√	√	√	√			
Maurice	Bancs/ Démersale	√	√	√	√	√	√	√-	√
Maroc, Mauritanie, Sénégal et Gambie (à travers le projet CCLME)	Petits pélagiques	√	√	√					

√- activité démarrée mais non achevée

Communication

Le coordinateur du projet a informé les comités que des réussites appréciables ont été accomplies en matière de communication à travers le site Internet du projet, la production de la lettre d'information (*e-Approach*), la publication de photos des activités de terrain sur le compte *Flickr* du projet, et la publication des rapports, affiches et prospectus du projet. Le lendemain de l'événement parallèle du projet EAF-Nansen, par exemple, organisé lors de la 31ème session du Comité des pêches de la FAO (COFI) à Rome en juin 2014, le compte *Flickr* a été visité plus de 4 000 fois.

Adoption de la Politique Nansen sur les données

Le coordinateur du projet a présenté la version provisoire de la « Politique d'accès et d'utilisation des données recueillies lors des campagnes du N/R *Dr Fridtjof Nansen* (Politique Nansen sur les données) ». Il a informé les comités que la première version de ce document avait été présentée lors de la deuxième réunion conjointe des CPR, organisée à Dar es Salaam, en Tanzanie, le 7 octobre 2013.

Il a rappelé que les campagnes menées par le N/R *Dr Fridtjof Nansen* sont conçues pour aider les Etats bénéficiaires à développer et gérer leurs pêcheries, et que la Politique Nansen sur les données vise à guider et réglementer l'accès aux données et leur diffusion, tout en assurant qu'elles profitent aux pays et régions. Cette politique fournit également des directives sur les aspects de classification des données, de propriété, d'usage et de stockage.

Il a ajouté que les principes directeurs suivis au cours des phases précédentes du Programme Nansen et de la phase actuelle sont les suivants :

- Les données appartiennent aux pays dans les eaux desquels (ZEE) elles ont été recueillies ;
- En cas de campagne cofinancée par des projets partenaires, les données sont détenues conjointement par le(s) partenaire(s) et le(s) pays ;
- Aucune campagne ne se déroule dans les eaux d'un pays sans sa permission ni la possession des permis requis ;
- La participation nationale aux campagnes est encouragée.

La politique décrit les responsabilités des chefs de mission et des autres scientifiques et techniciens qui participent aux campagnes. Elle couvre également le stockage des données et de tous les spécimens recueillis lors des campagnes (y compris par les scientifiques invités), les demandes de données et leur utilisation dans les publications. Le rôle de l'IMR en tant que gardien des données et gestionnaire de la base de données Nansis a été clarifié. Ni l'IMR ni la FAO ne sont autorisés à diffuser les données sans l'autorisation expresse de leur(s) propriétaire(s).

Les participants ont été informés que la Norad avait fourni des commentaires sur la version provisoire de la politique et que la FAO les étudierait en même temps que ceux de la réunion présente. Elle sera ensuite finalisée et envoyée aux pays.

Les comités de pilotage ont adopté, sur le principe, la Politique Nansen sur les données.

Le coordinateur a informé les participants qu'un nouveau navire, qui devrait constituer la plate-forme de recherche du futur projet, est en cours de construction. Il a indiqué qu'une nouvelle phase du projet devrait démarrer en 2016 afin de continuer à soutenir les efforts des pays en développement pour mettre en oeuvre l'AEP et de renforcer les compétences en gestion halieutique. Il a ajouté que le projet sera élargi pour inclure la pollution et la variabilité climatique aux facteurs majeurs du changement. Le projet devrait également contribuer aux connaissances mondiales sur le changement climatique en surveillant les océans autour des Etats en développement, le N/R *Dr Fridtjof Nansen* jouant le rôle de plate-forme d'observation marine des Nations Unies. Il a noté que ces aspects seraient abordés plus tard dans une présentation détaillée.

Le coordinateur a également informé la réunion des progrès des campagnes du N/R *Dr Fridtjof Nansen*, en ajoutant que ce sujet serait abordé dans une présentation distincte. Il a souligné la contribution du navire de recherche dans le domaine des campagnes sur les ressources halieutiques et les écosystèmes d'Afrique et d'autres régions, dont le but ultime est la gestion durable des pêches.

Plan de travail pour 2014–2015

En présentant le plan de travail 2014-2015 du projet EAF-Nansen, le coordinateur du projet a demandé aux participants d'indiquer cinq grands domaines de travail dans lesquels ils auraient besoin d'aide et qui pourraient être inclus dans les futures activités du projet. Ces domaines sont résumés ci-après.

Golfe de Guinée

- Campagne sur les stocks de crevettes partagés au sein de la sous-région ;
- Renforcement des compétences en matière d'analyse, de collecte et d'utilisation des données, en vue de prendre des décisions de gestion efficaces ;
- Développement des infrastructures, notamment modernisation des laboratoires permettant de tester la qualité du poisson ;
- Harmonisation du cadre légal de chaque pays afin de couvrir tous les aspects relatifs à l'accès aux ressources, à leur gestion et commercialisation et à la sécurité alimentaire, entre autres ;
- Appui à la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) ; et
- Appui à la certification des pêcheries crevettières par le *Marine Stewardship Council*.

Océan Indien sud-ouest

- Aide à l'évaluation des stocks de Tanzanie, du Kenya, des Comores et de Madagascar
- Renforcement des compétences en matière de recherche, d'AEP, de bonnes pratiques de gestion intégrée, de gestion des ressources transfrontalières/stocks partagés
- Amélioration des statistiques halieutiques
- Protection de l'environnement (écosystème)
 - Problèmes émergents tels que l'exploration pétrolière et gazière
 - Changement climatique
- Soutien/visibilité
 - Appui technique spécialisé en vue de la mise en œuvre des plans de gestion
 - Forums permettant aux experts de se rencontrer et d'échanger leurs idées et bonnes pratiques, leurs difficultés et leurs solutions
- Prévention de la pêche INN.

Afrique du Nord-Ouest

- Cabo Verde : il existe un plan halieutique pour la période 2004-2014 ; des fonds sont nécessaires pour sa révision et l'intégration des principes de l'AEP.
- Gambie : un plan d'action stratégique a été élaboré pour la période 2009-2015 et un plan de gestion de la pêche aux petits pélagiques a été élaboré.
 - Des fonds sont nécessaires pour réviser ces deux plans et intégrer les principes de l'AEP.
 - Un appui est requis pour créer une base de données halieutiques.
 - Une formation à l'AEP est requise auprès d'une variété d'audiences ciblées, notamment des administrateurs, pêcheurs, communautés, ONG et associations de pêcheurs.
- Guinée-Bissau : un plan d'action stratégique pour le développement du secteur halieutique a été préparé et validé pour la période 2013-2016 ; un plan annuel de gestion des ressources halieutiques a été élaboré ; et le Programme régional des pêches en Afrique de l'Ouest aide à réviser le Code de conduite de la pêche.
 - Un appui est nécessaire pour réviser les plans, intégrer les principes de l'AEP et établir le cycle de gestion des pêches.
 - Un appui est requis pour élaborer un plan de gestion de la pêche aux petits pélagiques.
- Sénégal : le plan d'action halieutique est incomplet.
 - Un appui est nécessaire pour le réviser et intégrer les principes de l'AEP.
 - Une formation à l'AEP est requise auprès d'une variété d'audiences ciblées, notamment des administrateurs des pêches, pêcheurs, communautés, ONG et associations de pêcheurs.
- Mauritanie : Le plan d'action pour la pêche aux petits pélagiques et leur gestion écosystémique est validé.
 - Un appui technique est nécessaire pour mettre en oeuvre le plan.

Discussion

Plusieurs participants ont félicité le coordinateur du projet pour sa présentation et noté les progrès considérables du projet.

Hamady Diop, de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP), a informé les participants que, dans le cadre du travail d'harmonisation des politiques halieutiques nationales et de la coordination des mesures de gestion, la CSRP, en étroite collaboration avec les projets EAF-Nansen et CCLME, avait commandé la préparation d'un projet de politique régionale pour la promotion de l'utilisation durable et de la gestion conjointe des pêcheries pélagiques dans la région de l'Afrique du Nord-Ouest (ceci faisait partie du projet de démonstration 1 du CCLME). Un atelier de validation s'est tenu à Nouakchott, en Mauritanie, en février 2013. Des représentants des institutions de recherche et de suivi, des administrations des pêches et des organisations professionnelles des pêches des sept pays membres de la CSRP et de la FAO ont assisté à cette réunion. Il a ajouté qu'en mars 2013 l'Unité de coordination de la CSRP (constituée des directeurs des pêches des pays membres) s'était réunie à Dakar, au Sénégal, et avait formulé une recommandation à adopter lors de la session extraordinaire de la Conférence des Ministres.

Foluke O. Areola, directrice fédérale des pêches du Nigéria, a noté que davantage d'appui est nécessaire pour intégrer les politiques d'égalité des sexes et promouvoir celle-ci.

Mbaye Babacar, du Sénégal, a informé les participants que la Direction des pêches maritimes du Sénégal a nommé un Point Focal Genre qui pourrait participer au travail du projet dans ce pays. Il a par ailleurs apprécié et souligné l'importance de l'implication des enfants dans le projet et suggéré de renforcer les activités touchant à l'éducation.

Plusieurs participants ont rappelé la nécessité d'un accès aisé aux données et demandé à ce que les données de campagnes puissent être obtenues par le biais du projet plutôt que par celui des scientifiques participant aux campagnes. Le coordinateur du projet a clarifié cette question en expliquant que, lorsqu'une campagne est programmée et les accords signés, la Direction des pêches du pays nomme les scientifiques qui participeront à la campagne. Tous les scientifiques participant aux campagnes reçoivent les données et un rapport préliminaire à la fin de la campagne. Ainsi, c'est à la Direction des pêches qu'incombe la responsabilité de demander aux scientifiques de fournir les données et rapports préliminaires, même si ceux-ci sont également soumis au pays par la suite. Il a ajouté qu'il serait utile que chaque pays identifie un point de contact qui gèrerait les données recueillies lors des campagnes du N/R *Dr Fridtjof Nansen* dans chacune de leurs eaux nationales respectives.

Hashali Hamukuaya, Secrétaire exécutif de la Commission du courant de Benguela, a souligné l'importance de l'adoption de la Politique Nansen sur les données. Il a ajouté que la BCC avait reçu plusieurs demandes d'accès aux données Nansen et que cette politique est essentielle pour guider les partenaires quant à la manière de répondre à ces demandes.

La discussion a également évoqué la nécessité d'organiser d'autres formations en vue d'améliorer l'utilisation des données recueillies lors des campagnes du N/R *Dr Fridtjof Nansen*. Le président a remarqué que le projet CCLME possède un groupe de travail technique sur les campagnes et la gestion de leurs données.

Plusieurs délégations ont demandé un soutien supplémentaire de la part du projet pour mettre en oeuvre les plans de gestion halieutique ayant été élaborés avec son aide.

PROCHAINE PHASE DU PROJET EAF-NANSEN

Gabriella Bianchi, fonctionnaire principal chargé des ressources halieutiques du Service de la pêche marine et continentale de la FAO (FIRF), a présenté la prochaine phase du projet, qui s'appellera « Programme EAF-Nansen ». Ce programme devrait démarrer en 2016. Elle a ajouté que l'élaboration du document de projet de la nouvelle phase avait débuté en 2012, lorsque le gouvernement de la Norvège a décidé de construire un nouveau navire de recherche. L'élaboration de ce document de projet a suivi un processus consultatif et impliqué des partenaires internationaux, régionaux et nationaux, coordonnés par la FAO. L'approbation du document de projet final est prévue en décembre 2014.

Voici la liste des parties prenantes, bénéficiaires et partenaires potentiels du Programme EAF-Nansen :

- Institutions halieutiques et environnementales des pays en développement ;
- Programmes régionaux, organismes régionaux des pêches et organisations régionales de gestion des pêches, sous-commissions de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), Programme pour les mers régionales du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et programmes sur les Grands écosystèmes marins (GEM) ;
- Agences de l'ONU et organisations non-gouvernementales internationales.

Mme Bianchi a décrit les principales composantes du programme, ses aboutissements et ses produits. Les principales composantes sont : Science ; Gestion et Politique ; et Renforcement des compétences ; la sensibilisation du public, l'approche communautaire et la mobilisation des ressources constituant des composantes transversales. L'impact souhaité est le suivant : « *garantir la durabilité des pêches et des écosystèmes marins pour soutenir les moyens d'existence, la croissance économique et la sécurité alimentaire* ». Trois aboutissements, détaillés ci-dessous, permettront de l'atteindre.

Aboutissement 1. La base des connaissances permettant de gérer durablement les ressources halieutiques face à la variabilité et au changement climatiques, à la pollution et aux pressions anthropogéniques, est améliorée.

Le projet devra :

- poursuivre et élargir les travaux de recherche ciblant les ressources halieutiques, en particulier les ressources transfrontalières ;
- fournir un aperçu des impacts de la variabilité et du changement climatiques sur les ressources halieutiques et les écosystèmes ; et
- mieux cerner les impacts de la pollution terrestre et des activités d'exploration et de production pétrolière et gazière sur les écosystèmes marins.

Aboutissement 2. La gestion des pêches est améliorée dans les pays en développement en garantissant que les risques et les opportunités associés au climat, à la pollution et aux autres facteurs de stress environnementaux et anthropogéniques sont pris en compte. Le projet devra :

- s'appuyer sur les efforts passés et se concentrer sur la diffusion et la promotion de l'utilisation des connaissances requises pour gérer durablement les pêches ;
- aider à élaborer des processus efficaces de gouvernance dans chaque grande région/grand écosystème et dans les pays partenaires, le cas échéant.

Aboutissement 3. Les compétences des pays en développement en matière de gestion durable des pêches sont renforcées, y compris la promotion de l'égalité des sexes et la participation effective des femmes.

- Le programme devra poursuivre ses efforts de renforcement des compétences en matière de science et de gestion halieutiques au sein des pays partenaires.
- Des liens institutionnels dépassant le cadre du secteur halieutique seront créés (p. ex. avec les agences responsables de l'environnement marin ou l'industrie pétrolière).

Mme Bianchi a ajouté que d'autres consultations auront lieu avec les pays partenaires afin de dresser des priorités en étroite collaboration avec eux.

Discussion

Le vice-président, Lamine Camara, a exprimé qu'il appréciait l'intégration du changement climatique dans le nouveau programme, mais il a ajouté que la pollution et autres facteurs de stress n'étaient pas bien pris en compte.

La directrice fédérale des pêches du Nigéria a soutenu la position de M. Camara. Elle a par ailleurs attiré l'attention des comités sur l'impact du changement climatique sur les activités et moyens d'existence des communautés de pêche, et surtout des pêcheurs à petite échelle. Elle a noté qu'il faut établir des normes garantissant la sécurité alimentaire et a souligné le besoin en critères de sécurité alimentaire et de développement social. Pour cette raison, elle a suggéré qu'il y ait, à bord du nouveau navire, un laboratoire dédié aux travaux sur les questions de sécurité alimentaire.

De nombreux participants ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis du nouveau programme, en indiquant qu'il répond à leurs attentes.

Hamady Diop, de la CSRP, a suggéré de publier un « Journal scientifique Nansen », suite à la création du Centre de formation. Mme Bianchi a répondu que le projet n'a pas l'intention de dupliquer le travail d'autres organisations et projets compétents et que la création d'un journal fiable et scientifiquement valide nécessiterait des ressources et des procédures conséquentes.

Les participants ont demandé de clarifier la différence entre les termes « projet » et « programme ». Mme Bianchi a expliqué que le terme « programme » serait employé pour la prochaine phase car il a été jugé plus approprié. Il tient compte des nombreux thèmes inclus dans la prochaine phase du Programme EAF-Nansen.

Moshibudi Priscilla Rampedi, d'Afrique du Sud, a demandé davantage d'informations sur la manière dont le programme aborderait la question des changements climatiques, en particulier de leur atténuation. En réponse, le coordinateur du projet a expliqué que le projet collabore avec le Programme Poisson du NEPAD et de la FAO (PPNF) sur ces questions.

CAMPAGNES DU N/R DR FRIDTJOF NANSEN ET CAMPAGNES 2014–2016 PREVUES

Tore Strømme, coordinateur des recherches du projet, a présenté les campagnes menées en 2013 et 2014 par le N/R *Dr Fridtjof Nansen*, ainsi que celles prévues de 2014 à 2016. Il a ajouté qu'en 2014 le programme de campagnes avait souffert de sérieux contretemps en raison d'une panne du navire et de l'insécurité grandissante au sein du golfe de Guinée, dans lequel plusieurs campagnes avaient été prévues. Au moment de la réunion, cinq campagnes avaient été menées, essentiellement au large de l'Angola et du Gabon, pour un total de 126 jours.

Hamady Diop, de la CSRP, a demandé davantage d'informations sur le cofinancement, en notant que les projets sur les GEM ne financeraient plus les campagnes de recherche. M. Strømme a expliqué que le projet EAF-Nansen explore des pistes en matière de sources alternatives de financement, et qu'il est possible de contacter les programmes financés par le Fonds pour l'environnement mondial.

L'ensemble des participants ont souligné l'importance des campagnes du N/R *Dr Fridtjof Nansen* et demandé davantage de jours de campagne afin d'évaluer les ressources au sein de la ZEE de leurs pays.

QUESTIONS FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES

Kyriakos Kourkouliotis, analyste/responsable des opérations du projet EAF-Nansen, a présenté les aspects administratifs et financiers du projet. Il a expliqué que le projet EAF-Nansen a aidé les groupes de travail nationaux (GTN) sur le plan opérationnel et par le biais de la mise en oeuvre de petits projets à l'appui de la préparation des plans de gestion halieutique nationaux et régionaux. Il a expliqué l'implication des lettres d'entente conclues entre le représentant de la FAO et les autorités nationales en vue d'entreprendre des activités au sein du pays, en insistant particulièrement sur les obligations qui en découlent.

M. Kourkouliotis a présenté le budget des différents projets – nationaux et sous-régionaux – ainsi que la contribution du projet EAF-Nansen et de ses partenaires, et celle des pays. Il a ajouté que le montant total investi dans les projets nationaux s'élevait à 1 508 229 dollars des Etats-Unis. La contribution du projet EAF-Nansen a représenté 68 pour cent du montant total et le solde a été couvert par les partenaires et les pays eux-mêmes.

Suite à l'aperçu général des activités menées, M. Kourkouliotis a présenté en détail le rapport de situation et d'achèvement des lettres d'entente, à travers lesquelles le financement des projets nationaux était accordé aux pays. Il a montré que, malgré plusieurs rappels envoyés aux institutions nationales au cours de l'année, la plupart des pays n'avaient pas soumis les documents nécessaires, comme stipulés dans les lettres d'entente. M. Kourkouliotis a noté que cela nuit à la gestion et à la clôture des lettres d'entente, ainsi qu'au versement des fonds destinés aux activités futures. Il a souligné que, pour obtenir le versement du solde, il est nécessaire, comme indiqué dans les lettres d'entente, de déclarer à la FAO l'utilisation des fonds et de lui fournir un rapport d'avancement technique.

M. Kourkouliotis a informé les comités que toutes les lettres d'entente avaient expiré et devaient être officiellement clôturées. L'ensemble des rapports requis doivent être soumis afin que l'UCP puisse entamer la clôture officielle. Il a également rappelé aux comités qu'en raison des conséquences éventuelles d'un audit, il ne serait plus possible d'accorder des fonds aux pays ne soumettant pas leurs rapports dans les délais.

ELECTION DES PRESIDENTS ET VICE-PRESIDENTS DES COMITES DE PILOTAGE REGIONAUX ET DES GROUPES DE TRAVAIL REGIONAUX SUR L'AEP

Des élections ont été organisées pour choisir le président et le vice-président de chaque CPR ; en voici les résultats (président/vice-président) :

COPACE Nord : Maroc/Gambie ;

COPACE Sud : Nigéria/Ghana ;

BCC : Namibie/Angola ; et

SWIOFC : Mozambique/Tanzanie.

Des élections ont également été organisées pour choisir les présidents et vice-présidents des groupes de travail régionaux sur l'AEP (GTR) ; en voici les résultats :

COPACE Nord : Guinée-Bissau (Vitorino Assau Nahada)/Gambie (Ebou Mbye) ;

COPACE Sud : Gabon (Carole Ogandagas)/Côte d'Ivoire (Alain Kodjo) ; et

SWIOFC : Mozambique (Claudia Tomas)/Tanzanie (Fatma Sobo).

Dans la zone de la BCC, le Comité consultatif de la BCC sur les écosystèmes joue le rôle de GTR.

Il est important de noter que la personne élue président(e) ou vice-président(e) du GTR n'engage que sa propre responsabilité d'expert.

AUTRES QUESTIONS

Rapport de l'atelier sur la création d'un cycle de gestion des pêches

Kwame Koranteng a présenté un bref compte-rendu de l'atelier organisé à l'hôtel Novotel la veille de la réunion des CPR et suivi par la plupart des membres des comités. Il a noté que le projet EAF-Nansen promeut l'AEP en tant qu'approche de gestion globale nécessitant que les administrations des pêches mettent en place les dispositions nécessaires permettant de s'assurer que les pêcheries soient gérées conformément aux priorités et aux objectifs associés ayant été identifiés dans un plan de gestion fondé sur l'AEP. Il a rappelé qu'un plan de gestion halieutique devrait être considéré comme étant une interface entre les objectifs politiques – généralement fixés à un haut niveau et inclus dans les politiques halieutiques, environnementales ou de développement des pays – et les activités des pêcheurs.

M. Koranteng a indiqué que le projet aiderait les pays à établir un cycle de gestion des pêches (CGP) comprenant l'ensemble des activités qu'une administration des pêches doit mener chaque année dans le cadre de son mandat de gestion des pêches. Le CGP est considéré comme constituant le coeur de la gestion halieutique, et identifie les processus et activités devant se dérouler à des intervalles réguliers et pré-établis afin d'assurer la mise en oeuvre d'un plan de gestion.

Il a rappelé les cinq étapes du CGP, à savoir :

- i. L'élaboration d'un plan opérationnel (PO) et des plans de travail annuels associés qui fournissent des détails sur les principales activités, les calendriers et les besoins en ressources pour mettre en oeuvre le plan de gestion.
- ii. La mise à jour ou la création de séries temporelles de données (halieutiques et non halieutiques) sur les problèmes prioritaires.
- iii. L'évaluation de l'état et des tendances des facteurs écologiques, sociaux et économiques, qui sont également liés aux objectifs opérationnels et fournissent des informations sur l'état de la pêche par rapport aux objectifs convenus.
- iv. L'organisation d'ateliers des parties prenantes en vue d'une prise de décision participative concernant les mesures correctives.
- v. La mise en oeuvre des mesures convenues.

Il a été noté que le CGP constitue un exemple de « gestion adaptative », qui nécessite de trouver l'équilibre entre l'acquisition de connaissances permettant d'améliorer la gestion dans le futur, et l'obtention des meilleurs résultats possibles à court terme fondés sur les connaissances actuelles.

Les participants ont pris note de la présentation et nombre d'entre eux ont voulu savoir quand ce travail commencerait dans les pays, en appui aux plans de gestion ayant été préparés.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La troisième réunion conjointe des Comités de pilotage régionaux du projet EAF-Nansen a abouti aux conclusions et recommandations suivantes :

- Les comités ont exprimé leur gratitude envers le gouvernement norvégien pour son appui continu au projet EAF-Nansen et, tout particulièrement, pour la création d'un nouveau programme incluant la construction d'un nouveau navire de recherche.
- Le rôle important du N/R *Dr Fridtjof Nansen* en matière de collecte de données et informations nécessaires à la gestion des ressources halieutiques a été souligné, et les participants ont attiré l'attention de l'UCP sur les possibilités limitées de cofinancement dont disposent les pays souhaitant utiliser le navire. Ceci résulte du retrait progressif des projets sur les GEM qui avaient cofinancé les campagnes jusqu'ici.
- Les comités ont noté les efforts accomplis par le projet pour renforcer les compétences nationales et régionales en matière de gestion halieutique conforme à l'AEP. Ils ont également accueilli favorablement la proposition de création d'un centre de formation en Afrique qui organiserait des stages pratiques de courte et moyenne durée.
- Les comités ont approuvé l'intégration des aspects liés au « genre » dans la planification et la mise en oeuvre des activités de la phase actuelle et à venir du projet. Ils ont demandé à obtenir des indicateurs appropriés permettant de déterminer l'étendue de l'implication des femmes dans les activités locales, nationales et régionales du projet, ainsi que dans ses résultats.
- L'importance d'une politique d'utilisation des données recueillies par le navire de recherche a été rappelée et les comités ont demandé à l'UCP d'intégrer les commentaires formulés lors de la réunion et de finaliser la Politique Nansen sur les données avant diffusion aux partenaires.
- La présentation sur le cadre du futur Programme EAF-Nansen – dont les piliers principaux seront

la science, la gestion halieutique et le renforcement des compétences – a été très appréciée. Les participants ont renouvelé leur demande de maintenir la pêche au coeur du programme, tout en y intégrant d'autres éléments, tels que le changement climatique et la pollution. L'importance d'une plus grande implication, dans les activités du programme, des institutions nationales et des comités scientifiques régionaux existants a été soulignée et considérée comme constituant un aspect majeur du renforcement des compétences. Il a été noté que le document de programme détaillé du Programme EAF-Nansen serait peaufiné au fil des réunions avec les pays, les organisations et comités sous-régionaux concernés. Le document de programme final devrait être partagé avec les pays pour adoption.

- Le plan de travail 2014–2015 présenté aux comités a été adopté et, pour permettre sa mise en oeuvre, la nécessité de former et d'utiliser des personnes au niveau national et régional a été signalée.
- Les comités ont adopté la demande d'appui technique et financier de certains pays, auprès du projet EAF-Nansen, en vue de mettre en oeuvre leurs plans de gestion halieutique. Les comités ont également pressé tous les pays ayant reçu, à travers des lettres d'entente, un appui financier destiné à la préparation de leur plan de gestion halieutique, de préparer les rapports techniques et financiers finaux et de les soumettre à la FAO. Ceux-ci faciliteraient la clôture des lettres d'entente.
- Les organismes régionaux et sous-régionaux représentés lors de la réunion ont été satisfaits de leur degré d'implication dans le projet et ont réaffirmé leur soutien au travail réalisé.
- Il est prévu qu'un forum coïncide avec la fin de la phase de transition du projet EAF-Nansen (en 2015). Les participants ont pressé les pays suivants d'offrir d'accueillir le forum : Guinée équatoriale, Cabo Verde, Maurice, Seychelles, Congo et Kenya.
- Enfin, les comités ont exprimé leur gratitude envers le gouvernement du Royaume du Maroc et ses représentants pour la qualité des installations mises à la disposition de la troisième réunion conjointe des Comités de pilotage régionaux du projet EAF-Nansen à Casablanca.

CLOTURE

La troisième réunion conjointe des Comités de pilotage régionaux (CPR) du projet EAF-Nansen a été officiellement clôturée par le président. Il a remercié la FAO, la Norad, l'IMR et le gouvernement du Maroc pour leur appui à l'organisation de la réunion et a également remercié les participants pour leur contribution et la qualité de leurs interventions.

ANNEXE 1

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

8h30 – 10h30	<ul style="list-style-type: none"> • Election du président, du vice-président et des rapporteurs • Adoption de l'ordre du jour • Etat de mise en œuvre du projet EAF-Nansen <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des compétences • Campagnes écosystémiques • Avancement des travaux des projets nationaux sur l'AEP (étude de cas) • Adoption de la Politique Nansen sur les données
10h30 – 11h00	Pause café
11h00 – 13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Prochaine phase du projet EAF-Nansen <ul style="list-style-type: none"> • Processus de préparation • Introduction aux grandes lignes du nouveau Programme • Discussion
13h00 – 14h00	Déjeuner
14h00 – 15h30	<ul style="list-style-type: none"> • Prochaine phase du projet EAF-Nansen (suite) <ul style="list-style-type: none"> • Discussion et commentaires • Informations sur la construction d'un nouveau navire de recherche • Feuille de route
15h30 – 16h00	Pause café
16h00 – 17h30	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de travail pour 2014–2015 • Campagnes 2014–2016 prévues • Questions financières et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Rapport • Clôture des lettres d'entente relatives aux activités nationales de la première phase • Élection des présidents et vice-présidents des CPR (BCC ; COPACE-N ; COPACE-S ; SWIOFC) • Autres questions • Conclusions et recommandations
17h30	Clôture

ANNEXE 2**LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER SUR LE CYCLE DE GESTION DES PECHEES
ET A LA REUNION CONJOINTE DES COMITES DE PILOTAGE REGIONAUX****ANGOLA**

Filomena de Fátima Vaz Velho
 Institut national de recherche halieutique (INIP)
 Ministère de la Pêche
 Rua Murla Mohamed,
 Ilha de Cabo
 Angola
 Tél. : +244 222 309405
 Mél. : menavelho@gmail.com

CABO VERDE

Hortencio Lima
 Direction General Peche
 Fazenda, Praia, Cabo Verde
 BP 206, Praia
 Cabo Verde
 Tél. : +238 9989651 / 12615506
 Mél. : Hortencio.Lima@dgpescas.gov.cv

CAMEROUN

Salvador Ngoande
 Caisse de développement de la pêche maritime
 PO Box 1846 Douala
 Cameroun
 Tél. : +237 99990472
 Mél. : sango_cam@yahoo.fr

Francois Abadome
 Sous-directeur de la pêche industrielle et artisanale
 Yaoundé
 Cameroun
 Tél. : +237 77743491 / 94325264
 Mél. : abadomef@yahoo.fr

COMORES

Mikdar Houmadi
 Directeur général
 Direction Nationale des Ressources Halieutiques
 BP 289 Moroni
 Comores
 Tél. : +269 73 5630 ou 3210334
 Mél. : hmikdar@gmail.com

Kamardine Boinali
 Ministère des Pêches
 Fomboni, Moheli
 Comores
 Tél. : +269 3326610
 Mél. : boinalikamar@yahoo.com

CÔTE D'IVOIRE

Ludovic Yapo Allechi
 Direction de l'Aquaculture et des Pêches
 BP V19
 Abidjan
 Côte d'Ivoire
 Tél. : +225 05299064
 Mél. : allechiludo@yahoo.fr

Alain Ahuatchy Kodjo
 Direction de l'Aquaculture et des Pêches
 BP V19, Abidjan
 Côte d'Ivoire
 Tél. : +225 07688132 / 21356169
 Mél. : kodjoalain@yahoo.fr

GABON

Yves Armand Emane
 Directeur général des pêches et de l'aquaculture
 BP 9498, Libreville
 Gabon
 Tél. : emaneyves2001@yahoo.fr

Carole Ogandagas
 Ministère de l'Agriculture, Elevage, Pêche et Sécurité
 Alimentaire
 BP 9498 Libreville
 Gabon
 Tél. : +241 06 23 24 72
 Mél. : carole.ogans@netcourrier.com /
 caroleogans@yahoo.fr

GAMBIE

Ebou Mass Mbye
 Ministère des Pêches
 6, Marina Parade
 Banjul
 Gambie
 Tél. : +220 994 4789 / 7944789
 Mél. : emmbye@gmail.com

GHANA

M. S.N.K. Quatey
 Ministère des Pêches
 Commission des Pêches
 PO Box GP 630
 Accra
 Ghana
 Tél. : samquatey@yahoo.com

GUINEE-BISSAU

Vitorino Assau Nahada
 Océanographe, Chercheur du CIPA
 Ministère des Pêches/CIPA
 Av. Amilcar Cabral
 CP 102 Bissau
 Guinée-Bissau
 Tél. : +245 6630158 / 590 0280
 Mél. : via_nahada@yahoo.fr

MADAGASCAR

Tilahy Désiré Andrianaranintsoa
 Directeur des pêches
 Direction Générale des Ressources Halieutiques et de
 la pêche
 Antananarivo 101
 Madagascar
 Tél. : tilahydesire@yahoo.fr

Samueline Ranaivoson
 Direction Générale des Ressources Halieutiques et de
 la pêche
 BP 1699
 Antananarivo 101
 Madagascar
 Tél. : +261 3240 612 96
 Mél. : samranaivo@gmail.com

MAURITANIE

Lamine CAMARA
 Directeur Adjoint de l'aménagement des ressources et
 de l'océanographie
 Ministère de la pêche et de l'économie maritime
 BP 137
 Nouakchott
 Mauritanie
 Mél. : laminecam2000@yahoo.fr

Mahfoudh ould Taleb Ould Sidi Imrop
 BP 22 Nouadhibou
 Mauritanie
 Tél. : +222 24 21 006
 Fax : +222 57 45 081
 Mél. : mahfoudht@yahoo.fr

MAROC

Mme Hassouni Fatima Zohra
 Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture
 Département de la Pêche Maritime
 BP 476, Agdal, Rabat
 Maroc
 Tél. : +212 537 68 81 21 / 22
 Tél. portable : +212 663353687
 Mél. : hassouni@mpm.gov.ma

Najat El Monfaloti
 Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture
 Département de la Pêche Maritime
 BP 476, Agdal
 Rabat
 Maroc
 Tél. : +212 537 68 81 18 / 21
 Tél. portable : +212 659303036
 Mél. : elmonfaloti@mpm.gov.ma

Najib Charouki
 Institut National de Recherche Halieutique (INRH)
 Bd Sidi Abdelahmane
 Casablanca
 Maroc
 Tél. : + 212 0661 398617
 Mél. : charouki1@gmail.com / Charouki@inrh.ma

Omar Ettahiri
 Institut National de Recherche Halieutique (INRH)
 Bd Sidi Abdelahmane
 Casablanca
 Maroc
 Tél. : +212 0661 93 42 29
 Mél. : Omarettahiriomra@gmail.com /
 ettahiri@inrh.ma

Jilali Bensbai
 Institut National de Recherche Halieutique (INRH)
 Bd Sidi Abdelahmane
 Casablanca
 Maroc
 Tél. : +212 0661 598386
 Mél. : j.bensbai@gmail.com / bensbai@inrh.ma

MOZAMBIQUE

Claudia Tomas
 Point focal du projet EAF-Nansen
 Direction nationale de l'administration des pêches
 Ministère des Pêches
 Rua Conseglieri Pedroso, 347-1o andar
 Maputo
 Mozambique
 Tél. : +258 21 358000
 Fax : +258 21 1320335
 Mél. : ctomas2013@gmail.com

Hadija Mamudo Aly Mussagy
 Direction nationale de l'administration des pêches
 Ministère des Pêches
 Rua Conseglieri Pedroso, 347-1o andar,
 Maputo
 Mozambique
 Tél. : +258 21 358000
 Fax : +258 21 1320335
 Mél. : hadija.mussagy@gmail.com

NIGERIA

Foluke O. Areola
 Directrice fédérale des pêches
 Ministère fédéral de l'Agriculture et du
 Développement rural
 Area 11, Garki
 PMB 135, Abuja
 Nigéria
 Tél. : +234 7059897445
 Mél. : foareola@gmail.com

Bola Aduke Kupolati
 Suivi, contrôle et surveillance des ressources
 halieutiques, Ministère des Pêches,
 Ministère fédéral de l'Agriculture et du
 Développement rural,
 No 1 Wilmot Point Road,
 Île Victoria, Lagos
 Nigéria
 Tél. : +2348033068589
 Mél. : kupolati2402@yahoo.com

SÉNÉGAL

Babacar Mbaye
 Direction des Pêches Maritimes
 1 Rue Joris, BP 289
 Dakar
 Sénégal
 Tél. : +221 33 8230137 / 772516739
 Mél. : mbayebabacar57@yahoo.fr

AFRIQUE DU SUD

Moshibudi Priscilla Rampedi
 Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche
 Conseiller : Affaires agricoles
 Via Tanaro 14
 00198 Rome
 Italie
 Tél. : +39 0685254239
 Mél. : agriculture@sudafrica.it

TANZANIE

Hosea Gonza Mbillinyi
 Directeur des pêches
 Ministère de l'Elevage et du Développement des
 pêches
 PO Box 2462
 Dar es Salaam
 Tanzanie
 Tél. : +255 222860470 / 784455530
 Mél. : hoseagonza@yahoo.com

Fatma A. Sobo
 Directrice adjointe
 Ministère de l'Elevage et du Développement des
 pêches
 Développement des ressources halieutiques
 PO Box 2462
 Dar es Salaam
 Tanzanie
 Tél. : +255 22 2860470
 Mél. : fsoboster@gmail.com

COMMISSION DU COURANT DE BENGUELA

Hashali Hamukuaya
 Secrétaire exécutif
 Commission du courant de Benguela
 NATMIRC Complex, 1 Strand Street
 Private Bag 5031
 Swakopmund
 Namibie
 Tél. : +264 64 406 901
 Mél. : hashali@benguelacc.org

COPACE

Kossi Maxoè Sedzro
 Président du sous-comité scientifique de la COPACE
 Direction des Pêches et de l'Aquaculture
 BP 4041
 Lomé
 Togo
 Tél. : +228 9070333-2213470
 Mél. : ksedzro69@hotmail.com

**COMMISSION SOUS-REGIONALE DES
PECHES**

Hamady Diop
 Chef du département recherche et système
 d'information
 Commission sous-régionale des pêches
 Villa 4430, Karack, Rue KA-38
 Dakar, Sénégal
 BP 25485, Dakar-Fann
 Sénégal
 Tél. : +221 33 864 04 75
 Mél. : hamady.diop@gmail.com ou /
 spcsrp@spcsrp.org

COREP

Emile Essema
 Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des
 Pêches du Golfe de Guinée (COREP)
 BP 161 Libreville
 Gabon
 Tél. : +241 07 10 50 63 / 07062364
 Mél. : essemile@yahoo.fr

CPCO

M. Séraphin Dedi NADJE
 Secrétaire général
 Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de
 Guinée (CPCO)
 PO Box BT 62
 Tema
 Ghana
 Tél. : +233 (0) 303 20 53 23
 Mél. : sdedi.nadje@yahoo.fr

CCLME

Birane Sambe
 Coordinateur du projet
 Projet sur le GEM du courant des Canaries
 Unité régionale de coordination
 5ème étage Immeuble Kazem
 41 Avenue George Pompidou,
 BP 3300 Dakar
 Sénégal
 Tél. : + 221 33 842 3400
 Mél. : Birane.Sambe@fao.org

PNUE

Doris Mutta
 Secrétariat de la Convention de Nairobi
 PO Box 30552-00100
 Nairobi
 Kenya
 Tél. : +254 2 7625730
 Mél. : Doris.Mutta@unep.org

Richard Dacosta
 Chef du programme Ecosystèmes marins et côtiers
 Secrétariat de la Convention d'Abidjan
 01 BP 1747 Abidjan
 Côte d'Ivoire
 Tél. : +225 75391500
 Mél. : richard.da-costa@unep.org

FAO

Gabriella Bianchi
 Service des pêches marines et continentales (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
 l'agriculture
 Viale dell Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italie
 Tél. : +39 0657053094
 Mél. : Gabriella.Bianchi@fao.org

Kwame Koranteng
 Service des pêches marines et continentales
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
 l'agriculture
 Viale dell Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italie
 Tél. : +39 0657056007
 Mél. : Kwame.Koranteng@fao.org

Kyriakos Kourkouliotis
 Service des pêches marines et continentales
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
 l'agriculture
 Viale dell Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italie
 Tél. : +39 0657053715
 Mél. : Kyriakos.Kourkouliotis@fao.org

Merete Tandstad
 Service des pêches marines et continentales
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
 l'agriculture
 Viale dell Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italie
 Tél. : +39 06570 52019
 Mél. : Merete.Tandstad@fao.org

Sabrina Lozzi
 Service des pêches marines et continentales
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
 l'agriculture
 Viale dell Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italie
 Tél. : +39 0657052632
 Mél. : Sabrina.Lozzi@fao.org

Deborah Catena
 Service des pêches marines et continentales (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
 l'agriculture
 Viale dell Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italie
 Tél. : +39 0657056459
 Mél. : Deborah.Catena@fao.org

NORAD

Einar Telnes
 Département du climat, de l'énergie et de
 l'environnement
 Agence norvégienne de coopération pour le
 développement (Norad)
 PO Box 8034 Dep
 0030 Oslo
 Norvège
 Mél. : Einar.Telnes@norad.no

Brit Fisknes
 Conseiller principal
 Département du climat, de l'énergie et de
 l'environnement
 Agence norvégienne de coopération pour le
 développement (Norad)
 PO Box 8034 Dep
 0030 Oslo
 Norvège
 Tél. : +47 23 98 00 87
 Mél. : Brit.Fisknes@norad.no

DIRECTION NORVEGIENNE DES PECHEES

Peter Gullestad
 Directeur spécialiste
 Département de la gestion des ressources
 Direction des Pêches
 Bergen
 Norvège
 Tél. : +47 90174755
 Mél. : pegul@fiskeridir.no

MINISTERE NORVEGIEN DES AFFAIRES ETRANGERES

Cathrine Martens
 PO Box 8114 Dep,
 0032 Oslo
 Norvège
 Tél. : +47 23 95 00 00
 Mél. : Else.Cathrine.Martens@mfa.no

INSTITUT DE RECHERCHE MARINE, BERGEN

Asmund Bjordal
 Directeur
Centre for Development Cooperation in Fisheries
 Postboks 1870, Nordnes, N-5817 Bergen
 Norvège
 Tél. : +47 55 23 86 90
 Mél. : aasmund.bjordal@imr.no

Tore Strømme
 Service de la gestion & conservation des pêches
 (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
 l'agriculture
 Viale dell Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italie
 Tél. : +39 0657054735
 Mél. : Tore.Stromme@fao.org /
 tore.stroemme@imr.no

Kathrine Michalsen
Centre for Development Cooperation in Fisheries
 Postboks 1870, Nordnes, N-5817 Bergen
 Norvège
 Tél. : +47 55 23 86 90
 Mél. : kathrine.michalsen@imr.no

Jens-Otto Krakstad
Centre for Development Cooperation in Fisheries
 Postboks 1870, Nordnes, N-5817 Bergen
 Norvège
 Tél. : +47 55 23 86 90
 Mél. : jens.otto.krakstad@imr.no

Alexander Christian Beck
 Centre norvégien des données marines
 Postboks 1870, Nordnes, N-5817 Bergen
 Norvège
 Tél. : +47 99 11 48 30
 Mél. : alexander.beck@i